

Soirée de conseil municipal du 18 janvier 2021

Par cette froide soirée d'hiver, les Prévostois seraient-ils sortis de leur torpeur, tels des ours au printemps? Alors que nous avons une moyenne de 30 auditeurs par séance, lors de cette séance nous étions 50 auditeurs avec une pointe à 70 et pas

moins d'une quinzaine de questions posées. C'est vrai que pour une population de 13 500 habitants, c'est encore peu! Le tout se déroulait via l'application Facebook.

Bien sûr, le sujet du déneigement est venu sur le tapis. Lundi 18 jan-

vier, le maire a convoqué les entreprises en déneigement pour leur signifier son insatisfaction sur le travail effectué. Avait-il eu des échos de la rue, certains en colère... sûrement!

Le maire Germain en a surpris plusieurs lorsqu'il a annoncé qu'il travaillait sur le changement de MRC de Prévost pour joindre la MRC des Pays-d'en-Haut plus au nord. Il n'y en aurait que pour la ville centre, soit Saint-Jérôme qui est la grande sœur pas toujours commode dans la MRC Rivière-du-Nord; c'est pour cette raison que les villes de Prévost, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie et Saint-Colomban ont entrepris une démarche devant la Commission municipale du Québec pour rétablir un certain équilibre des pouvoirs. On peut donner comme exemple les coûts exorbitants qui nous sont facturés pour le train de banlieue et toutes les embuches que notre Ville a subies pour la création de la Maison des aînés.

Un règlement omnibus a été voté assouplissant plusieurs règles en vigueur: véranda, enseigne, piscine hors terre, porte de garage, logement intergénérationnel, milieu humide et autres en font partie. L'idée de fond est d'alléger le poids

de la réglementation municipale pour le citoyen.

Pour les citoyens qui ne pourraient s'acquitter à temps des deux premières tranches de taxes sur les quatre prévues pour l'année 2021, ceux-ci pourront être dispensés des pénalités qui s'y rattachaient quand les délais n'étaient pas respectés.

Questions du public

Monsieur Georges Fournel de la rue Levasseur, reproche au maire de faire la promotion du Pôle du savoir et par ricochet le trou de beigne qu'est l'ancien golf, comme vous le qualifiez. « Ne devriez-vous pas vous abstenir de délibérer dans ces dossiers majeurs de par les occasions d'affaires pour votre étude de notaire et adopter plutôt une position de neutralité? ». Le maire a répondu: « Mon étude n'a plus aucun dossier de la ville, mon étude n'a pas eu de contrat de Construction Cousineau et elle n'en aura jamais. Ni maintenant ni dans le futur... Je n'ai qu'une allégeance et c'est les citoyens de Prévost. » Il a rappelé que ce le promoteur Cousineau a même mis notre Ville en demeure en décembre 2020, qualifiant de déraisonnables les exigences de l'Hôtel de Ville en rapport avec le développement résidentiel sur l'ancien terrain de golf. Rappelons que cet espace est tou-

jours zoné récréatif et qu'à ce titre les conditions pour modifier le zonage et autoriser un développement résidentiel peuvent être particulières.

Monsieur Stéphane Parent du lac Renaud soutient, concernant un changement de MRC de notre Ville, qu'un référendum serait nécessaire pour cette action. Selon le maire, il n'en est rien.

Monsieur Marcel Cloutier de la montée Sainte-Thérèse s'interroge sur la nécessité de l'achat d'une nouvelle rétrocaveuse et du fardier qui la transporterait. Le maire répond que les distances à parcourir dans notre Ville sont trop longues pour ne pas transporter l'équipement avec un fardier.

Un citoyen du lac Écho demande au conseil de Ville si l'asphaltage de la patinoire du lac Écho était envisagé. La réponse viendra le mois prochain a répondu le maire.

Madame Marie-André Durocher résidente du lac Écho se plaint du bruit causé par des circuits touristiques qui se font en hélicoptère au-dessus de son secteur. Monsieur le maire en est conscient et invite les citoyens à prendre sur le site Internet de la Ville l'adresse où des plaintes peuvent être déposées. Il souligne que ceci est du ressort du gouvernement fédéral.



VITRERIE FILION LEMIEUX INC.
 2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
 PRÉVOST (QUÉBEC)
 CANADA, J0R 1T0
450-438-2023
 www.vitrieriefi.ca
 RBQ # 8100-0994-71

Manoir l'Émeraude
 Résidence
 pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur
 Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



Sabet Awad
 propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Maux de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Maux d'oreille à répétition
- Sciatique
- Douleurs dans une jambe

sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

D^{re} Isabelle Cazeaux
 Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
 bureau #104, Prévost J0R 1T0



SPÉCIALITÉS:
 Thérapie manuelle
 Ostéopathie
 Prélèvements sanguins
 Analyse de la course à pied
 Positionnement vélo de route

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS:
 Blessure sportive
 Maux de dos et de cou
 Tendinite
 Capsulite
 Bursite
 Fracture - Entorse



CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS



2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
 www.physiodesmots.com
450 224-2322

Jasmine Perreault physiothérapeute
 Caroline Perreault physiothérapeute
 Camille Richer physiothérapeute
 Kim Aspirot ostéopathe
 David Guindon ostéopathe

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.



BENOÎT ETHIER D.D.
 Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)